

Comment nous contacter ?

Sur votre propre initiative, sur conseil d'un proche, de votre médecin traitant ou de tout autre professionnel de santé ou social. :

- en prenant rendez-vous auprès du secrétariat du CMPS au **02 97 67 57 60**
- ou en vous présentant directement au CMPS situé sur 18 rue Ampère à Saint-Avé.



Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie.

Les informations sont enregistrées dans un **Dossier Patient Informatisé** permettant d'assurer la continuité des soins. L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

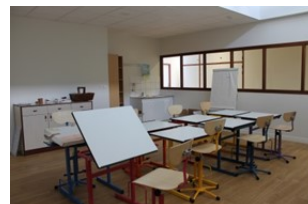
Où nous trouver?

Le Centre Médico-Psychologique de Secteur comprend



18, rue Ampère
ZI de Kermelin
56890 SAINT-AVÉ
☎ **02 97 67 57 60**

Hôpital de Jour et CATT



Antenne de Questembert



CMP et CATT
Place du
Général de Gaulle
56230 QUESTEMBERT
76 Fg la Madeleine
56140 MALESTROIT
☎ **02 97 73 73 57**

**En dehors des horaires d'ouverture,
si urgence, contacter le 15.**

EPSM Morbihan
22 rue de l'Hôpital - 56890 Saint-Avé
02.97.54.49.49 - www.epsm-morbihan.fr
Service Communication - Septembre 2021



CMPS DE SAINT-AVÉ

Centre Médico-Psychologique
de Secteur



**Accueil du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h45 et de 13h30 à 18h
et sur rendez-vous**

18, rue Ampère
ZI de Kermelin
56890 Saint-Avé

☎ **02 97 67 57 60**

Qui sommes-nous ?

Le Centre Médico-Psychologique de Secteur (CMPS), composé de professionnels de l'Établissement Public de Santé Mentale du Morbihan, est le premier interlocuteur et le pivot de l'organisation des soins en santé mentale sur un territoire (secteur G10-St-Avé).



Les missions du CMPS :

- Accueil, information, évaluation, orientation
- Consultations médicales, infirmières, psychologiques et sociales.
- Entretiens individuels, thérapies de groupe,
- Activités thérapeutiques individuelles et/ou de groupe.

Le CMPS travaille en réseau avec les partenaires du territoire (secteur) du champ social, médico-social et sanitaire.

Le CMPS regroupe un Centre Médico-Psychologique (CMP), un Hôpital de Jour (HJ) et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), sur un ou plusieurs sites.

Les professionnels

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

- Psychiatres
- Psychologues
- Neuropsychologue
- Assistantes sociales
- Cadre de santé
- Infirmier.e.s
- Aide-Médicaux-Psychologiques
- Psychomotriciens
- Secrétaires Médicales
- Agents de services hospitaliers



Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie.

Les informations sont enregistrées dans un Dossier Patient Informatisé permettant d'assurer la continuité des soins.

L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à

L'ensemble du personnel est tenu au secret médical et professionnel.

Qui accueillons-nous ?

Les soins spécialisés en santé mentale s'adressent à une population âgée de plus de 18 ans, et domiciliée dans les communes suivantes : Elven, La Vraie-Croix, Meucon, Monterblanc, Plescop, Saint-Avé, Saint-Nolf, Sulniac, Trédion, Tréfléan.

Pour l'antenne de Questembert : Berric, Caden, Larré, Lauzach, Le Cours, Limerzel, Malansac, Molac, Péaule, Pleucadeuc, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Congard, Saint-Gravé, Saint-Laurent-Sur-Oust

